



École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

Le 8 juillet 2022

Chers parents,

L'année scolaire 2021-2022 vient de se terminer et nous sommes déjà dans l'organisation des préparatifs pour l'année prochaine. Voici donc quelques informations importantes quant au déroulement de cette opération.

- **La rentrée administrative des élèves** aura lieu du 15 août au 22 août 2022.

- Distribution des livres
- Prise de photo de la carte étudiante
- Remise de la fiche santé
- Paiement des frais scolaires

Un horaire de convocation vous indiquant la date et l'heure vous sera envoyé dans la semaine du 8 août.

- **État de compte**

- Ci-joint l'état de compte provisoire basé sur le classement de l'élève.
- Il est possible que des changements aient lieu selon les classements finaux au mois d'août (à la suite des cours d'été, de la formation de groupes, des options offertes).
- L'état de compte sera alors ajusté lors de votre rendez-vous à la rentrée administrative.

- **Modalités de paiement**

- Lors de la rentrée administrative (comptant, débit, crédit)
- Via internet (selon la procédure qui se trouve à l'endos de la facture)
- Par téléphone (par carte de crédit uniquement, sans vous déplacer) à compter du 10 août 2022 au :
 - 514 325-0480 poste 17563
 - Du lundi au jeudi de 8h00 et 11h30 et de 12h30 à 15h00
 - Le vendredi de 8h00 à 12h00

- **Horaire et casiers**

- Les horaires seront accessibles sur Mozaïk quelques jours avant le début des cours et nous vous les ferons parvenir par courriel
- Le numéro du casier sera accessible sur l'horaire de votre enfant
- Le numéro du cadenas vous sera envoyé par courriel quelques jours avant le début des cours

- **Début des cours**

- 30 août 2022

- **Déménagement prévu**

Si vous prévoyez déménager, il serait très important de téléphoner à l'école ou de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante: stx-messages@csspi.gouv.qc.ca afin de nous informer de votre changement d'adresse. N'oubliez pas de nous indiquer votre nouveau numéro de téléphone ou de nous faire part de votre désir de changer votre enfant d'école. Vous devez apporter une preuve d'adresse à la secrétaire de niveau lors de la rentrée scolaire administrative.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Geneviève Dandurand
Directrice